

Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 28 Février 2022

- Commission permanente -

Plan zéro plastique : la Région lance une grande mobilisation pour réduire la pollution dans les cours d'eau

Réunis sous la présidence de Carole Delga à l'occasion de la Commission permanente organisée vendredi 18 février, les élus régionaux ont approuvé le lancement de l'appel à projets « Lutte contre les macrodéchets dans les cours d'eau », dans le cadre du p lan zéro plastique. Engagée dans son Pacte Vert, la Région vise la disparition des déchets plastiques non valorisés ou abandonnés dans la nature en 2030.

Dans la lignée de l'adoption du Plan 0 Plastique en décembre 2020, ainsi que de sa Stratégie Régionale pour la Biodiversité, la Région souhaite poursuivre son action en faveur de la nature à travers l'adoption d'un plan dédié : le Plan Noé. Sonnant la mobilisation collective de tous les acteurs et habitants pour la nature, le Plan Noé met également au centre de ses préoccupations la réduction des déchets, en particulier dans les cours d'eau.

« Le constat est aujourd'hui sans appel : 80% des déchets rejetés sur les littoraux méditerranéens et Atlantiques sont d'origine terrestre. Très impactée, la Méditerranée reçoit à elle seule 11 200 tonnes de déchets chaque année. Nos cours d'eau, lacs, étangs sont également fortement impactés. C'est pourquoi la lutte pour la réduction de ces déchets doit être une priorité. Cette mobilisation que nous lançons à l'échelle de la région pourra, j'en suis convaincue, nous donner les moyens concrets d'y parvenir à travers le développement de technologies nouvelles, grâce notamment à la collaboration accrue des acteurs publics et privés », a déclaré Carole Delga.

Cet dans cet esprit que les élus régionaux viennent d'adopter le lancement d'un tout nouvel appel à projets « Lutte contre les macrodéchets dans les cours d'eau », qui vise à recenser et encourager des projets et initiatives exemplaires entre acteurs publics et privés pour lutter contre la pollution plastique transportée via les cours d'eau. L'objectif étant de faire émerger des projets pilotes et de tester des solutions duplicables dans la région, en France et dans le monde.

Plusieurs projets significatifs seront ainsi accompagnés par la Région qui mobilise pour ce faire une enveloppe de 700 000 €.

Calendrier

15 février au 15 mai : ouverture des candidatures

10 mars: organisation d'un webinaire d'information (9h à 10h30)

2 mai : date limite des candidatures

1er juin : la pré-sélection des projets et information des candidats

Décembre : annonce des lauréats

<u>Lutte contre la pollution plastique</u> : <u>La Région déjà à l'œuvre avec son plan Zéro Plastique</u>

Grâce à l'adoption de son Plan Zéro Plastique en décembre 2020, la Région a mené des actions concrètes avec notamment :

- Le dispositif « Pack Zero emballages » pour Sortir du plastique à usage unique en accompagnant des opérateurs de la consigne et de la vente en vrac afin de développer une offre de consommation zéro emballage. Depuis mars 2021, 64 demandes ont été déposées et 22 dossiers d'accompagnement ont été financés représentant 250 000 € d'aides de la Région ;
- Le soutien à la création d'un Cluster Recycl'Occ Textile pour identifier le réemploi et le recyclage dans la filière textile ;
- Le lancement et l'extension de la campagne « Faisons des MER veilles, pour une mer sans déchet » avec à ce jour 170 kits distribués aux associations et collectivités d'Occitanie, plus d'une centaine d'opérations de nettoyage menées sur les plages du littoral avec le soutien du Parlement de la Mer et plus de 29 tonnes de déchets ont été collectées. La Région s'est par ailleurs portée candidate à l'appel à manifestation d'intérêt de Citéo sur la lutte contre les déchets abandonnés.

Contact presse :

Service Presse: service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie
Toulouse: 05 61 33 53 49 / 05 61 33 52 75 - Montpellier: 04 67 22 81 31